



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU  
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 À 09H30  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**Présent(s) :**

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

**Absent(s) excusé(s) :**

Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président

**Assistaient également :**

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

---

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Bureaux syndicaux**

**Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente**

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

**Agenda des Élus 2024 (Option bureau du 21/10/2024 - congés scolaires)**

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Maurice MAQUIN ne pourra pas participer à la CAO ainsi qu'au Bureau programmés le 7 octobre 2024.

Le Bureau planifié le 21 octobre est annulé.

Éric CHANAL rappelle la programmation du COCERT du PPRI le 25 septembre 2024 à 15h00 en Sous-Préfecture de Sarcelles, ainsi que les enjeux pour le SIAH.

## Agenda des Élus - Année 2025 - Proposition

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus pour l'année 2025.

### **Comité Syndical**

#### Ordre du jour et note explicative de synthèse du Comité Syndical du lundi 30 septembre 2024 (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 30 septembre 2024.

### **Procédures juridiques**

#### Retour sur la réunion du 06 septembre 2024 avec l'entreprise MOBILEESE - AMO bornes électriques

Éric CHANAL fait un retour sur la réunion de lancement avec la société MOBILEESE qui accompagne le SIAH sur l'installation de 42 points de charge sur 130 places du parking du syndicat sur le site de la station de dépollution. Les bornes de charge devront être aménagées au plus tard à l'été 2025.

#### Avenants - Marché public d'assistance et de maintenance du système informatique et des télécommunications du SIAH (Marché n° 10-23-37) :

- Lot n° 1 : Assistance informatique ;
- Lot n° 2 : Maintenance applicative du logiciel « Osmose » ;
- Lot n° 3 : Logiciels.

Dans le cadre de la lutte contre la menace cybersécurité et la vulnérabilité des systèmes informatiques, un audit externe a été lancé courant septembre 2024. Cet audit a pour but de définir les nouvelles obligations et réglementations liées aux clauses de cybersécurité du marché actuel. Le compte-rendu de cet audit est prévu pour début 2025.

L'un des objectifs de cet audit sera de proposer au SIAH des mesures de fonctionnement et d'application concrètes issues de la directive NIS 2 et de ses décrets d'application, qui devraient paraître en octobre 2024.

Compte-tenu de la fin des prestations actuelles au 31 décembre 2024 et dans un souci d'intégrer toutes les préconisations de l'audit dans les pièces de renouvellement du prochain contrat, il est proposé de prolonger l'accord-cadre pour une durée de 8 mois supplémentaires soit jusqu'au 31 août 2025.

Le pourcentage d'écart introduit par chaque avenant rendu nécessaire représente 33 % du marché initial.

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau autorise le Président à signer les trois avenants.

#### Programmation de la CCF et de la CCSPL le 14 octobre 2024 à 09h30

Célia DUBERTRAND rappelle la date de la programmation de la CCF et de la CCSPL le 14 octobre à 9H30. En l'absence de Benoit JIMENEZ, Jean-Charles BOCQUET assurera la présidence de la CCF.

Déclaration sans suite du marché public de prestations d'assurances pour les besoins du SIAH (Marché n° 07-24-01 - Lot n° 1 : Dommages aux biens)

Célia DUBERTRAND indique que le lot n°1 a été déclaré sans suite pour motif d'infructuosité dans la mesure ou aucune offre n'a été reçue.

Le Bureau valide le lancement d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Avenant n° 1 relatif au marché public de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement communal des eaux pluviales et des eaux usées de la rue Ambroise Jacquin sur la commune de Fontenay-en-Parisis (Opération n° FONT 86)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de -125 608,90 € HT, soit -20,97 % du marché initial.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant n° 1.

**Attribution de marchés publics**

Attribution du marché public de travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de la rue de Paris sur la commune de Louvres (Opération n° LOUV 145)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué au groupement d'entreprises FAYOLLE ET FILS (mandataire) / FAYOLLE DESAMIANTAGE (cotraitant) pour un montant de 370 990,90 € HT et pour la durée des travaux.

Attribution du marché public de prestations d'assurances pour les besoins du SIAH (Marché n° 07-24-01 : Lot n° 2 : Protection juridique)

Après exposé par Célia DUBERTRAND et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué au Groupement AURA (mandataire) / GROUPAMA avec une prime provisionnelle annuelle de 977,73 € TTC et pour une durée de 5 ans.

**Foncier**

Information relative à la situation de la parcelle cadastrée ZS n° 1 sur la commune de Goussainville

Déborah TANGUY indique que le SIAH a été notifié par la SAFER d'un appel à candidature pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZS n°1 d'une contenance de 1 110 m<sup>2</sup> à Goussainville et située à proximité immédiate du bassin des Prés de la Motte. Le terrain est classé en zone N du PLU.

À la suite de cet appel, le SIAH a transmis un courrier d'intérêt proposant une acquisition moyennant le prix de 2 220 €, en conformité avec l'avis des Domaines. Par la suite, la SAFER a informé le SIAH de l'impossibilité de s'en tenir à ce prix compte-tenu du prix auquel la société avait acquis le terrain.

Dans ce contexte, le Bureau décide de ne pas se porter candidat pour l'acquisition de cette parcelle.

## **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)**

Comité de pilotage portant sur la renaturation du Petit Rosne sur le territoire de la commune de Moisselles le lundi 07 octobre 2024 en Mairie

Déborah TANGUY informe le Bureau de la tenue du comité de pilotage le lundi 07 octobre 2024 en Mairie de Moisselles.

## **STATION DE DÉPOLLUTION**

Point marché CREM

Éric CHANAL évoque les échanges en cours entre le SIAH et le groupement concernant l'exigibilité de la mise en recouvrement par le syndicat de pénalités de retard.

## **COMMUNICATION**

Sortie de début d'année 2025

Le Bureau valide la programmation du traditionnel déjeuner Élus/Agents le vendredi 24 janvier 2025.

*Fin de la réunion de bureau à 10H45*

*Prochaine réunion de bureau lundi 7 octobre 2024 à 09h30*